MINISTERE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
****
ETAT- MAJOR GENERAL DES ARMEES
****
ARMEE DE L'AIR ETAT– MAJOR
****

REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple- Un But- Une Foi
****

N°00006/CEM-AA/S/CEM-RH/DIV-RFE

Bamako, le 16 octobre 2026

COMMUNIQUE

Le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air communique :

Le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air porte à la connaissance des candidats de sexe masculin et féminin **âgés de 18 ans au moins et 24 ans au plus au 31 décembre 2026**, c'est-à-dire nés entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2008, qu'un recrutement direct de techniciens est ouvert au compte de l'Armée de l'Air, conformément au communiqué de l'État-major Général des Armées relatif au recrutement de spécialistes au sein des Forces Armées Maliennes.

I- Les conditions de candidature sont les suivantes :

- Être volontaire ;
- Être de nationalité exclusivement malienne ;
- Être célibataire sans enfant ;
- Satisfaire à une enquête de moralité ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Être apte physiquement ;
- Être détenteur d'un Baccalauréat Scientifique ou Technique (TSE, TSEXP, STI, MTGC), ou d'un Brevet de Technicité de 2ème degré (Electricité, Electronique, Mécanique, Electromécanique, Electrotechnique, Mécatronique).

II- Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA adressée au Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air ;
- Un (01) extrait d'acte de naissance ;
- Deux (02) photos d'identité en couleur ;
- Un (01) certificat de nationalité malienne ;
- Un (01) certificat de célibataire sans enfant ;
- Un (01) certificat de visite et contre visite datant de moins de trois (03) mois ;
- Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) copies certifiées de l'attestation du Baccalauréat scientifique ou technique avec la lettre d'équivalence pour les diplômes étrangers ;

ETAT-MAJOR ARMEE DE L'AIR-BP : 56 ; TEL (00223) 20222931
Secretariat.general.emaa@air.gouv.ml
EX BASE AERIENNE "A"

- Une (01) copie de la carte NINA ; de la carte biométrique ou fiche individuelle d'enrôlement ;
- Un (01) Certificat de résidence ;
- Un (01) Certificat de présence au corps pour les militaires avec la date d'incorporation.

III- Spécialités retenues :

Techniciens pour l'ESO au compte de l'AA

N°O	Spécialités	Nombre
1	Avionique	15
2	Moteur cellule	15
3	Chaudronnerie	6
4	Radio	6
5	Armement	7
6	Contrôleur aérien	5
7	Technicien des Equipements du Système de défense antiaérien	5
8	Opérateur radar de défense antiaérien	5
9	Psychotechniciens	6
Total général		70

Le dépôt des dossiers est fixé du **lundi 19 octobre 2026 à 08 heures 00 minute au vendredi 23 octobre 2026 à 16 heures 00 minute sur le site : https://psychotechniqueair.ml/**

La date du test fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Info : 75 96 28 87

Ampliations :
- CEMGA.....CR
- Ts EM-Dir et Sces
- Ts RM et RA
- Archives & chrono

P/ Le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air
P/O Le Chef d'Etat-major Adjoint

ARMEE DE L'AIR RÉPUBLIQUE DU MALI Un Peuple - Un But - Une Foi Le Chef d'Etat Major

Colonel-major Mohamed Sékou SYLLA
Chevalier de l'Ordre National

ETAT-MAJOR ARMEE DE L'AIR-BP : 56 ; TEL (00223) 20222931
Secretariat.general.emaa@air.gouv.ml
EX BASE AERIENNE "A"